

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
40) Tracteur	RENAULT	75 - 14 RS (R 7732)	CH 4676 57

Constructeur Régie Nationale des Usines RENAULT, F - 92109, Boulogne-Billancourt
 Identification sur la plaquette du constructeur "R 7732" et au-dessus du No du châssis (n'est pas un préfixe)
 numéro du châssis _____
 Plaquette du constructeur à l'AR, à gauche au bas de la cabine
 Numéro du châssis à droite, à l'AV sur longeron devant le filtre à huile
 Identification du moteur "D 226-4" à gauche, latéralement sur le bloc, plaquette rivée
 Importateur ALLAMAND SA, Machines agricoles, 1110 Morges + AECEERLI AG, Maschinenfabrik, 6260 Reiden

Châssis
 Nombre d'essieux/pneus 2 / 4
 Suspension _____
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Entraînement sur toutes les roues; AV=déclenchables
 Frein de service hydraulique, à disques, sur arbres différentiel resp. sur les roues AR, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur arbres différentiel resp. sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur _____
 Contrôle 2 circuits _____

Moteur
 Marque M W H Type D 226-4
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidissement eau Cylindres 4
 Alésage 105 Course 120
 Cylindrée 4154 CV-impôt 21,16
 Puissance en kW 55 DIN à min-1 2350
 Couple max. Nm 260 à min-1 1300
 Déparasitage _____
 Silencieux 1 pot 495 x Ø 110 mm "7 700 641 942"

5) Carrosserie/Equipement Cadre- ou cabine de sécurité OCDE: CSD 0740/2
 Nombre de portes 2 Ind. vitesse _____
 Ceintures sécurité avant _____ arrière _____
 Cale 1/ 400x200x240mm Rétroviseurs 2/gauche+droite
 Antivol _____ Essuie-glace 1
 Réservoir carburant 1/ 73 lt. plastique + 1/ 35 lt. en acier
 Avertisseur SEIMA CH 5 1201 04 ou d'autres modèles homologués

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1430</u>	<u>2080</u>	<u>3510</u>
Répartition charge	<u>(poids à vide avec cabine)</u>		
Poids garantis	<u>2075</u>	<u>4760</u>	<u>6150</u>
Pneus	<u>11.2 R 28</u>	<u>13.6 R 36</u>	
Ply/bar	<u>8 / 2,4</u>	<u>8 / 2,0</u>	
Charge pour Vmax	<u>2610</u>	<u>3820</u>	
Jantes	<u>30</u>	<u>30</u>	
	<u>W 8 x 28</u>	<u>DW 12 x 38</u>	

Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 4080 Empattement 2395
 Largeur (1855-2345) 1855 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 2600 Voie av 1500 - 1900
 Porte à faux avant 595 Voie ar 1400 - 2000
 Porte à faux arrière 1090 Braquage ø g 10300 d 10600
 Garde au sol à vide _____ en charge _____

Garantie poids remorqueable avec/sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorqueable testé _____
 Charge garanties sur le toit _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 24,8 km/h
 testée 22,0 km/h à min-1 2450 moteur 650/1050 prise de force 640/1010 *)
30,0 (AR= 16.9 R 34) 2350

Emissions de bruit Boîte de vitesses	i-e	Au passage dB/A	Mesure à l'arrêt dB/A min-1	Remarques	Indications pour le permis de circulation	(Code)
m12 / m24	34,97	85,0	78,0 1765	ac)	Genre du véhicule <u>Tracteur</u>	
					Marque et type <u>RENAULT 75-14RS</u>	
					Homologation No CH <u>4676 57</u>	
					Carrosserie _____	
F	G	H	J	R	Places total <u>1</u>	avant _____
De fumée OCE annexe 3	ECE-24				Poids à vide <u>3510</u>	Carburant <u>D</u>
b = 2,90 à 2235 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1		Charge utile <u>---</u>	Cylindrée <u>4154</u>
b = 3,40 à 1645 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1		Poids total _____	CV-impôt <u>21,16</u>
b = 3,20 à 1300 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1			
O	O+P					
S Bacharach = 2,5	Pompe d'injection C A V					

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

+) Variante de pneus : AV= 13.6 - 24, 8 PR, 3090 kg (2,0), V-max. 30 km/h.

AR= 16.9 - 34, 8 PR, 4760 kg (1,7), V-max. 30 km/h.

§) Equipement : L'emplacement des feux, des clignoteurs et des catadioptrés est admis pour raisons techniques. Les feux de position et clignoteurs avant doivent être déplacés vers l'extérieur de 50 mm de chaque côté (angle de visibilité). Distance entre les plages éclairantes min. 1670 mm. Lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit vers l'AV et l'AR sont obligatoires.

*) Vitesse max. : livrable avec boîte à vitesses - 30 km/h dès janvier 1985.

A noter dans le permis de circulation :

101 - Nombre de plombs: 1 son emplacement: sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation Morges, 20.08.84.
Vn/PR

Remplace la fiche d'homologation du 20.8.84 nombre vit. / 30km/h Service fédéral d'homologation
(24.4.85)